NOTE D'INFORMATION
Réseau local d'intégration des services de santé du Centre-Toronto
Réunion du conseil d'administration
Le 29 avril 2015

Point 1 – Mot de bienvenue et ouverture de la réunion

Le Réseau local d'intégration des services de santé (RLISS) du Centre-Toronto souhaite la bienvenue aux membres du public à sa réunion publique du conseil d'administration. Veuillez consulter le Guide des séances publiques du Réseau local d'intégration des services de santé du Centre-Toronto.

Point 2 – Guide des séances publiques du Réseau local d'intégration des services de santé du Centre-Toronto

Lien vers le guide :

http://torontocentrallhin.on.ca/~/media/sites/tc/New%20media%20folder/Board%20and%20Governance/Guide%20to%20Open%20Meetings.pdf

Point 3 – Approbation de l'ordre du jour

HEURE	DURÉE (MIN)	POINT	Sujet	Présentateur / intervenant	Motion requise
16 h 00	2	1	Mot de bienvenue et ouverture de la réunion	Angela Ferrante	
16 h 02	1	2*	Guide des séances publiques du Réseau local d'intégration des services de santé du Centre-Toronto	Angela Ferrante	
16 h 03	1	3	Approbation de l'ordre du jour	Angela Ferrante	✓
16 h 04	1	4	Déclaration de conflit(s) d'intérêts	Tous	
INTÉGRATION					
16 h 05	10	5*	Intégration volontaire des programmes de gestion du sevrage pour hommes de l'Hôpital St. Michael's et du Réseau universitaire de santé	Angela Ferrante	✓
AFFAIRES NOUVELLES					
16 h 15	15	6*	Présentation de l'outil HSP 360	Camille Orridge	
16 h 30	45	7*	Approbation du Plan stratégique 2015-2018 du RLISS du Centre-Toronto	Angela Ferrante	✓
16 h 15	10	8*	Ébauche du Plan d'activités annuel	Camille Orridge	
AFFAIRES COURANTES					
17 h 25	2	9*	Approbation des procès-verbaux du 26 novembre 2014 et du 25 février 2015	Angela Ferrante	✓
BLOC DE RÉSOLUTIONS (Un membre du conseil peut demander qu'un point à l'ordre du jour soit retiré du bloc de résolutions et déplacé sous l'ordre du jour régulier.)					
17 h 27	10	10*	A. À titre informatif : - Rapport de conformité de la directrice générale pour le quatrième trimestre B. Pour approbation : - Attestation de la présidente pour le quatrième trimestre	Camille Orridge	✓

RAPPORTS					
17 h 37	20	11*	Rapport du Comité des finances et de la vérification A. Rapports pour le quatrième trimestre – Résultats financiers consolidés du RLISS B. Rapports pour le quatrième trimestre – Fournisseurs de services de santé C. Approbation du budget 2015-2016 du RLISS Centre-Toronto D. Approbation du plan d'investissement - financement discrétionnaire E. Approbation de la politique en matière de délégation de pouvoirs F. Rapports sur les risques pour le quatrième trimestre G. Compte rendu sur les contrats	John Fraser	 ✓ ✓ ✓ ✓
17 h 57	10	12*	Rapport du Comité de la gouvernance et des candidatures	Carol Perry	
18 h 07	5	13	Rapport de la présidente	Angela Ferrante	
SÉANCE À HUIS CLOS					
DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL					
18 h 57	3	19	Prochaine réunion du conseil d'administration : 24 juin 2015, de 16 h à 19 h, RLISS du Centre-Toronto	Angela Ferrante	✓
CLÔTURE					

Point 4 – Déclaration de conflit(s) d'intérêts

Les membres du conseil d'administration déclarent à cette étape tout conflit d'intérêts éventuel conformément à la politique du RLISS relative aux conflits d'intérêts.

Point 5 – Intégration volontaire des programmes de gestion du sevrage pour hommes de l'Hôpital St. Michael's et du Réseau universitaire de santé

Point 6 – Présentation de Health Service Provider 360

SUJET : Renforcer l'analyse des données sur le système de santé du RLISS du Centre-Toronto

OBJET

Donner au conseil d'administration un aperçu de l'élaboration et de la mise en œuvre des données sur les renseignements organisationnels HSP 360.

CONTEXTE

Afin de progresser vers l'atteinte des trois objectifs du Plan stratégique 2014-2018 du RLISS du Centre-Toronto, les fournisseurs de services de santé (FSS) et les planificateurs du système ont besoin d'accéder à des données à jour, complètes et pertinentes. À l'heure actuelle, les FSS consignent des données dans des référentiels multiples et disparates. Ce qui fait que les données sont examinées de façon isolée, que les rapports peuvent faire double emploi et que l'information est limitée, le cas échéant, lorsque celle-ci est retournée aux FSS. Même s'il existe une grande quantité de données, des lacunes demeurent sur le plan des données servant à la planification (comprendre le parcours des clients à compter du moment où ils accèdent aux services dans tous les secteurs) et des rapports sur le rendement des FSS, des secteurs et de l'ensemble du système. Afin de combler ces lacunes et de fournir l'infrastructure nécessaire pour créer une capacité de soutien aux décisions relatives aux données sur les renseignements organisationnels du système de santé, le RLISS a mis en place plusieurs éléments.

Le projet HSP 360 vise à corriger ce dernier aspect des deux lacunes concernant les données des rapports sur le rendement en regroupant les données et les indicateurs (non liés aux patients) de plusieurs référentiels isolés afin de présenter une vision commune et consolidée aux FSS et au RLISS du Centre-Toronto. L'outil HSP 360 a été lancé le 1er avril 2015 auprès des FSS financés par le RLISS du Centre-Toronto, ce qui a été suivi par des séances de formation particulière selon le secteur. Les chefs de la direction et les directions générales y ont déjà accès et des utilisateurs supplémentaires sont ajoutés chaque semaine.

Principaux avantages de l'outil HSP 360

L'outil HSP 360 a été conçu de façon à fournir les avantages suivants :

- **Accès amélioré** – fournit des données agrégées qui seront regroupées en un emplacement central pour les FSS, sans nécessiter aucune autre préparation manuelle des données;
- **Gains d'efficacité** – les FSS et le RLISS pourront communiquer de façon efficace les résultats sur le rendement dans une configuration Web;
- **Transparence accrue** – offre aux fournisseurs une plateforme pour échanger des renseignements et faciliter une plus grande utilisation des données partagées pour stimuler des résultats en matière de rendement;
- **Interface conviviale** – les FSS peuvent facilement utiliser les données et en tirer des rapports afin d'élargir leurs propres capacités décisionnelles;
- **Données complètes** – constitue un outil évolutif et cohésif pour la communication de données et permettra de regrouper des ensembles de données disparates en fonction des besoins des utilisateurs. L'élaboration des rapports et du tableau de bord constitue un processus itératif.

Une caractéristique de l'outil HSP 360 sera les cartes de pointage sectorielles qui présenteront des indicateurs clés provenant de diverses sources de données (touchant l'ensemble des programmes), donnant ainsi une vue d'ensemble du rendement du RLISS du Centre-Toronto. Le tableau de bord permettra également aux FSS de consulter leurs données par rapport à celles de leurs pairs. Par conséquent, le rendement des FSS peut maintenant être analysé dans le contexte de l'ensemble du système, et non plus de façon isolée. Auparavant, ce type d'analyse aurait exigé qu'un analyste consulte plusieurs bases de données afin de récupérer et de regrouper manuellement toutes les données des FSS. La transparence accrue et le meilleur accès à l'information permettront d'appuyer les discussions entre les fournisseurs afin d'améliorer le rendement au sein du système. Ces discussions déboucheront sur des modifications aux processus et aux pratiques afin de favoriser un système de santé plus efficace.

En outre, à mesure que les données deviennent plus visibles, un accent accru sera mis sur l'amélioration de la qualité des données. Ces données sont déjà de plus en plus utilisées aux fins de l'élaboration des

politiques provinciales et de la réforme du financement, ce qui reflète bien la nécessité de compter sur des données précises et de grande qualité.

Le RLISS du Centre-Toronto, en partenariat avec le Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH), sont en voie d'élaborer leur propre système interne d'information organisationnel. La technologie et les ressources ont été mises à profit afin de créer un outil pouvant à la fois servir aux besoins internes du CAMH et aux besoins des FSS du RLISS d'une manière durable. L'outil HSP 360 a été conçu pour être évolutif, ce qui signifie que l'on pourra y ajouter plusieurs ensembles de données et des fonctionnalités afin de répondre aux besoins en données identifiés par les FSS. D'autres RLISS ont déjà demandé de participer à l'avenir.

Séances conseil à conseil

Les conseils d'administration des FSS jouent un rôle important dans la surveillance stratégique des organismes qui fournissent des services clés dans le RLISS du Centre-Toronto. De plus en plus, les données jouent un rôle essentiel dans l'élaboration des politiques et de la planification, non seulement par les conseils d'administration des FSS, mais aussi par le ministère de la Santé dans le cadre de l'élaboration des politiques et de la réforme du financement. Conscients que tout cela a des retombées considérables sur le fonctionnement des conseils, les cadres supérieurs du RLISS ont prévu une présentation au sujet de l'outil HSP 360 à l'occasion de séances de conseil à conseil au cours du mois de mai. Cela permettra aux conseils d'être mieux informés sur la nature des changements auxquels ils pourront s'attendre de leur personnel en ce qui concerne les données de planification qui seront préparées, et de déterminer également les mesures que leurs organisations pourront prendre afin de se préparer aux modifications des politiques ainsi qu'à la réforme du financement. Surtout, cela donnera aussi l'occasion aux membres des conseils d'exprimer leurs commentaires à leurs propres organisations ainsi qu'au RLISS du Centre-Toronto.

D'autres détails seront présentés à la réunion du conseil d'administration du 29 avril 2015.

Motion

Aucune.

Point 7 – Approbation du Plan stratégique 2015-2018 du RLISS du Centre-Toronto

SUJET : Plan stratégique 2015-2018 du RLISS du Centre-Toronto

OBJECTIF DE CE POINT

Approbation du Plan stratégique 2015-2018 du RLISS du Centre-Toronto.

Lors de la journée de perfectionnement des membres du conseil, le 27 janvier, le conseil a fourni ses premiers commentaires sur les objectifs et les priorités proposés du plan stratégique et il a entrepris le travail visant à achever le plan stratégique. Au cours des 10 semaines qui ont suivi, le personnel du RLISS du Centre-Toronto a travaillé à intégrer les commentaires reçus, à élaborer l'ébauche du contenu, à concevoir les graphiques et à solliciter les commentaires d'un large éventail d'informateurs clés dans le cadre de séances de consultation

Les informateurs clés qui ont été rencontrés comprenaient des représentants du ministère de la Santé et des Soins de longue durée, les directions générales des RLISS ainsi que les dirigeants du secteur de la santé. Deux séances avec les patients ont été organisées. Les commentaires recueillis lors de ces rencontres de

consultation ont donné lieu à d'autres modifications au contenu. Ces commentaires et ceux du conseil seront intégrés à la version définitive du plan stratégique.

À la suite à l'approbation du contenu du Plan stratégique 2015-2018 du RLISS du Centre-Toronto, le concepteur finalisera le rapport au début du mois de mai. La version définitive sera présentée dans le cadre d'une vaste stratégie de participation qui comprendra les dirigeants politiques locaux, les dirigeants du secteur de la santé et les membres des tables consultatives d'experts. À titre d'information, le plan de participation communautaire est joint au présent document. Dans le cadre de cette activité, le Plan stratégique sera présenté lors des réunions de conseil à conseil avec les hôpitaux, le CASC, les centres de santé communautaire, les services de soutien communautaires et les fournisseurs de services de santé mentale et de lutte contre les dépendances.

Chaque année en juin, le conseil reçoit un plan de travail organisationnel aux fins d'approbation. Un plan de travail organisationnel de la première année sera présenté au conseil lors de la réunion de juin. Le travail relatif aux indicateurs de la Convention de performance MSSLD-RLISS est en cours. Une fois achevé, il est possible que le plan stratégique et les indicateurs du plan de travail de l'organisation exigent une certaine harmonisation.

Le conseil d'administration est invité à approuver le Plan stratégique 2015-2018.

MOTION

Que le conseil d'administration du RLISS du Centre-Toronto approuve le Plan stratégique 2015-2018.

Point 8 – Ébauche du Plan d'activités annuel

SUJET : Plan d'activités annuel 2015-2016

OBJECTIF DE CE POINT

Recueillir les commentaires du conseil d'administration au sujet du Plan d'activités annuel 2015-2016.

CONTEXTE

Chaque année, les réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS) doivent élaborer un Plan d'activités annuel qui décrit la façon dont ils mettront en œuvre les stratégies et les objectifs en matière de soins de santé de leurs collectivités. Le Plan d'activités annuel est élaboré à partir d'un modèle fourni par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée (le ministère) et les RLISS sont tenus d'utiliser le Plan de services de santé intégrés afin de décrire les stratégies et les investissements dans le domaine de la santé.

Habituellement, le conseil reçoit l'ébauche du Plan d'activités annuel en janvier. Cette année, le Comité des finances et de la vérification a convenu que l'examen par le conseil aurait lieu au printemps afin de veiller à ce que la mise à jour du plan stratégique soit achevée.

Le travail du RLISS du Centre-Toronto a évolué depuis l'élaboration du Plan de services de santé intégrés 2013-2016. Par exemple, le système de santé a été témoin de la mise en œuvre d'initiatives transformatrices, comme les maillons santé, la réforme du financement du système de santé et le Plan d'action qui vient d'être lancé par le ministre de la Santé.

Une mise à jour de notre Plan stratégique a été entreprise afin de mieux refléter ces changements et la façon dont nos activités appuient les objectifs prioritaires que nous avons fixés. Le Plan de services de santé intégrés 2013-2016 est le fondement du travail qui sera réalisé dans le cadre de la mise en œuvre du Plan stratégique 2015-2018 du RLISS du Centre-Toronto.

PROCESSUS POUR LE PLAN D'ACTIVITÉS ANNUEL 2015-2016

À cette fin, nous avons harmonisé l'ébauche de notre nouveau Plan d'activités annuel avec le Plan stratégique mis à jour qui est fondé sur le Plan de services de santé intégrés 2013-2016. Cela a entraîné des modifications à la façon dont nous avons organisé nos activités dans le nouveau Plan d'activités annuel et établi nos priorités.

Les priorités énoncées dans notre nouveau Plan d'activités annuel ont été établies en fonction des nouvelles priorités du plan stratégique, puisqu'elles sont plus globales et reflètent notre travail actuel. Aucune des activités du Plan de services de santé intégrés ne disparait dans cette transition, mais les priorités auxquelles elles se rapportent ont été renommées afin de refléter ces modifications.

Nous en sommes présentement au processus d'examen, ce qui comprend la collecte de commentaires sur l'ébauche du Plan d'activités annuel. Le Plan d'activités annuel a été soumis au ministère pour examen et commentaires. Les commentaires du ministère, du conseil d'administration et du personnel seront pris en compte dans l'élaboration de la version définitive du rapport qui sera soumise à l'approbation du conseil d'administration en juin 2015.

À cette fin, la direction soumet l'ébauche du Plan d'activités annuel au conseil d'administration aux fins d'examen et de commentaires.

Motion

Aucune.

Point 9 – Approbation des procès-verbaux du 26 novembre 2014 et du 25 février 2015

Les procès-verbaux seront affichés sur le site Web une fois que le conseil les aura approuvés.

Point 10 – Points convenus

SUJET : POINTS CONVENUS - Certificat de conformité de la directrice générale

OBJECTIF DE CE POINT

Fournir au conseil d'administration une copie du certificat de conformité de la directrice générale pour la période du 1er janvier 2015 au 31 mars 2015.

CONTEXTE

Directrice générale

La direction du RLISS du Centre-Toronto doit se conformer à toutes les lois et remises gouvernementales applicables, conformément aux modalités suivantes :

- paiement des retenues d'impôt;
- paiement des avantages sociaux;
- préparations financières mensuelles;
- santé et sécurité;
- légalité;
- assurance.

Le ministère de la Santé exige que le RLISS remette une attestation approuvée par le conseil de façon trimestrielle. Pour respecter le processus ministériel, de façon trimestrielle, à l'occasion d'une réunion de la haute direction, la directrice générale, le directeur principal et le contrôleur passent en revue tous les éléments du certificat financier et de conformité de la directrice générale afin de s'assurer qu'il ne contient pas d'irrégularités. Si tout est conforme, la directrice générale, le directeur principal et le contrôleur signent et présentent le certificat au conseil. Toutefois, si la haute direction relève des irrégularités, celles-ci seront indiquées.

MOTION

Aucune motion requise.

SUJET : BLOC DE RÉSOLUTIONS - Attestation de la présidente (certificat de conformité)

OBJECTIF DE CE POINT

Le conseil doit autoriser la présidente à signer et à transmettre l'attestation de la présidente (déclaration de conformité) pour la période du 1er octobre 2014 au 31 décembre 2014.

CONTEXTE

Les présidents des conseils d'administration des RLISS doivent fournir une déclaration de conformité signée chaque trimestre aux dates suivantes:

• 31 janvier
• 30 avril
• 31 juillet et
• 31 octobre

MOTION:

Que le conseil d'administration du RLISS du Centre-Toronto autorise la présidente à exécuter et à transmettre l'attestation de la présidente (déclaration de conformité) au ministère pour le quatrième trimestre de 2014-2015.

Point 11 – Rapport du Comité des finances et de la vérification

SUJET : Rapport de fin d'exercice (non vérifié) sur les résultats financiers consolidés du RLISS du Centre-Toronto

OBJECTIF DE CE POINT

1. Informer le conseil d'administration du rapport de fin d'exercice (non vérifié) sur les résultats financiers consolidés
2. Approuver le rapport de fin d'exercice (non vérifié) sur les résultats financiers consolidés

CONTEXTE

Le rapport de fin d'exercice (non vérifié) sur les résultats financiers consolidés de 2014-2015 a été examiné par le Comité des finances et de la vérification, le 22 avril 2015. Il regroupe les résultats financiers des activités de fonctionnement du RLISS du Centre-Toronto et sa part des services partagés des RLISS (BSPR, services juridiques et Partenariat des RLISS) pour la période de douze mois se terminant le 31 mars 2015. Il comprend également un résumé de deux lignes sur les activités de paiement de transfert des FSS.

DISCUSSION

Le Comité des finances et de la vérification a approuvé le budget du RLISS du Centre-Toronto en avril 2014. À la fin de l'exercice, la direction présente ses résultats financiers par l'entremise du Comité des finances et de la vérification afin d'indiquer la façon dont le RLISS a réparti les fonds afin d'assurer le fonctionnement du RLISS du Centre-Toronto et de ses deux divisions.

Sur le plan des activités consolidées, le rapport indique un écart budgétaire positif de 4 000 $ pour le RLISS du Centre-Toronto et ses deux divisions, et un équilibre budgétaire en ce qui concerne les paiements de transfert des FSS de 4,8 milliards de dollars pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015.

MOTION

Que le conseil d'administration approuve le rapport (non vérifié) de fin d'exercice 2014-2015 sur les résultats financiers consolidés du RLISS du Centre-Toronto.

SUJET : Financement par paiements de transfert des activités des fournisseurs de services de santé (FSS) du RLISS du Centre-Toronto

OBJECTIF DE CE POINT

Présenter au conseil d'administration le financement par paiements de transfert des activités des FSS pour le quatrième trimestre de 2014-2015.

CONTEXTE

Le rapport sur le financement par paiements de transfert des activités des FSS résume les résultats financiers du quatrième trimestre relativement au financement par paiements de transfert des activités des FSS.

Un paiement de transfert total de 4,76 milliards de dollars a été versé par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée pour les activités des FSS. Environ 99 % de ce financement est non discrétionnaire. Le 1 % de financement discrétionnaire provient des fonds pour priorités urgentes, d'investissement communautaire et de réaffectation d'excédents pour lesquels le RLISS du Centre-Toronto a un pouvoir discrétionnaire limité ou entier concernant l'affectation des fonds.

RÉSULTATS DU FINANCEMENT PAR PAIEMENTS DE TRANSFERT DES ACTIVITÉS DES FSS

Le budget des paiements de transfert de 2014-2015 pour les FSS était de 4,62 milliards de dollars au début de l'exercice, sur la base de la Convention de performance MSSLD-RLISS (CPMR). Le montant total du paiement de transfert pour les activités des FSS est passé à 4,76 milliards de dollars en cours d'exercice. L'exercice s'est terminé avec un écart positif de 139 millions de dollars, principalement en raison du moment où ont été faites les annonces de financement du ministère.

Le RLISS du Centre-Toronto a atteint l'équilibre budgétaire à la fin de l'exercice pour ce qui est des activités des FSS. Le financement total reçu du ministère pour les FSS (4,76 milliards de dollars) correspond au financement total octroyé (4,76 milliards de dollars) aux fournisseurs de services de santé.

Le **tableau A** présente la répartition de la différence entre le paiement réel et le budget sous une forme abrégée.

Initiatives de financement du ministère	Montant (M$)
Allégement du déficit du fonds d'immobilisations des hôpitaux	5,3
Programmes provinciaux, programmes prioritaires spécialisés et stratégies de réduction des temps d'attente	82,8
Plan de fonctionnement après les travaux de construction	8,2
Rémunération axée sur les résultats à la salle d'urgence	13,7

Augmentation de la rémunération des préposés aux services de soutien à la personne (PSSP)	9,8
Stratégie relative à la santé mentale et à la lutte contre les dépendances	2,0
Investissements communautaires ciblés du RLISS	3,7
Autres initiatives, notamment : • Stratégie relative aux services d'auxiliaires • Besoins en matière de soins de longue durée et augmentation de l'indemnité quotidienne • Transfert à l'Armée du salut • Transfert du RLISS du Centre à St Clair Ouest • Maillons santé • Investissement dans les résidences communautaires • Centre de traitement Youthdale • Services de physiothérapie • Réforme du financement du système de santé • Élargissement du programme de soins à domicile à distance du CASC	13,9
Total	139,5

Si l'on compare le financement par paiements de transfert en 2015 et 2014, les FSS du RLISS du Centre-Toronto ont reçu un montant supplémentaire de 45 millions de dollars, comme indiqué dans le Tableau B ci-dessous.

Le **tableau B** présente la répartition du financement par paiements de transfert selon les secteurs, avec l'évolution des montants et des pourcentages entre 2014 et 2015.

	2015 En milliers de $	**2014 En milliers de $**	**Écart En milliers de $**	**Écart En %**
Fonctionnement des hôpitaux	**3 584 153**	3 580 365	3 788	0 %
Subventions tenant lieu de taxe municipale – hôpitaux publics	**750**	749	1	0 %
Foyers de soins de longue durée	**267 425**	262 005	5 420	2 %
Centres d'accès aux soins communautaires	**244 703**	232 956	11 747	5 %
Services communautaires de soutien	**91 527**	82 462	9 065	10 %
Lésion cérébrale acquise	**1 932**	1 896	36	2 %
Services d'aide à la vie autonome dans les logements supervisés	**53 669**	49 625	4 044	8 %
Centres de santé communautaire	**91 699**	93 931	(1 232)	-1 %
Santé mentale communautaire	**127 119**	118 556	8 563	7 %
Programmes de lutte contre les dépendances	**37 862**	34 699	3 163	8 %
Hôpitaux psychiatriques spécialisés	**260 114**	258 818	1 296	0 %
Subventions tenant lieu de taxe municipale – hôpitaux psychiatriques	**49**	49	0	0 %
Total	**4 761 003**	4 715 111	45 892	1 %

SUJET : Sommaire du total du financement discrétionnaire aux fournisseurs de services de santé (FSS) du RLISS du Centre-Toronto

OBJECTIF DE CE POINT

Informer le conseil d'administration du montant total des attributions du financement discrétionnaire aux FSS par le RLISS du Centre-Toronto en 2014-2015 sous une forme abrégée.

CONTEXTE

Un montant total de 31,2 millions de dollars en financement discrétionnaire a été alloué aux FSS en 2014-2015. Les décisions d'attribution ont été prises en fonction de l'approche en matière d'investissement pour 2014-2015 approuvée par le conseil d'administration en avril 2014 et ont été axées sur les cinq priorités stratégiques du RLISS du Centre-Toronto.

Un résumé de la ventilation des 31,2 millions de dollars par priorité stratégique selon les trois sources de financement est présenté ci-dessous.

1. **Fonds pour priorités urgentes (FPU) :** Pouvoir discrétionnaire entier du RLISS du Centre-Toronto (**10,6 millions de dollars**). Le financement pour 2014-2015 est entièrement attribué au troisième trimestre et les renseignements sur l'attribution, les résultats et les livrables ont été déclarés dans la Note d'information du troisième trimestre du Comité des finances et de la vérification (voir la Note d'information 6D).

2. **Fonds d'investissement communautaire :** Pouvoir discrétionnaire limité à entier du RLISS du Centre-Toronto (**8,89 millions de dollars**). Le financement pour 2014-2015 est entièrement attribué au troisième trimestre et les renseignements sur l'attribution ont été déclarés dans la Note d'information du troisième trimestre du Comité des finances et de la vérification. Les fonds inutilisés provenant des investissements communautaires sont récupérés au quatrième trimestre et font l'objet d'une discussion à la section sur les fonds excédentaires des investissements communautaires (voir la Note d'information 6C).

3. **Fonds excédentaires des FSS communautaires :** Pouvoir discrétionnaire limité du RLISS du Centre-Toronto, puisque les fonds doivent être réaffectés dans le secteur communautaire (**11,69 millions de dollars**). Les fonds inutilisés provenant des FSS communautaires sont récupérés au quatrième trimestre et expliqués plus en détail dans la Note d'information 6E.

Le **graphique 1** présente le financement discrétionnaire total, par priorité stratégique

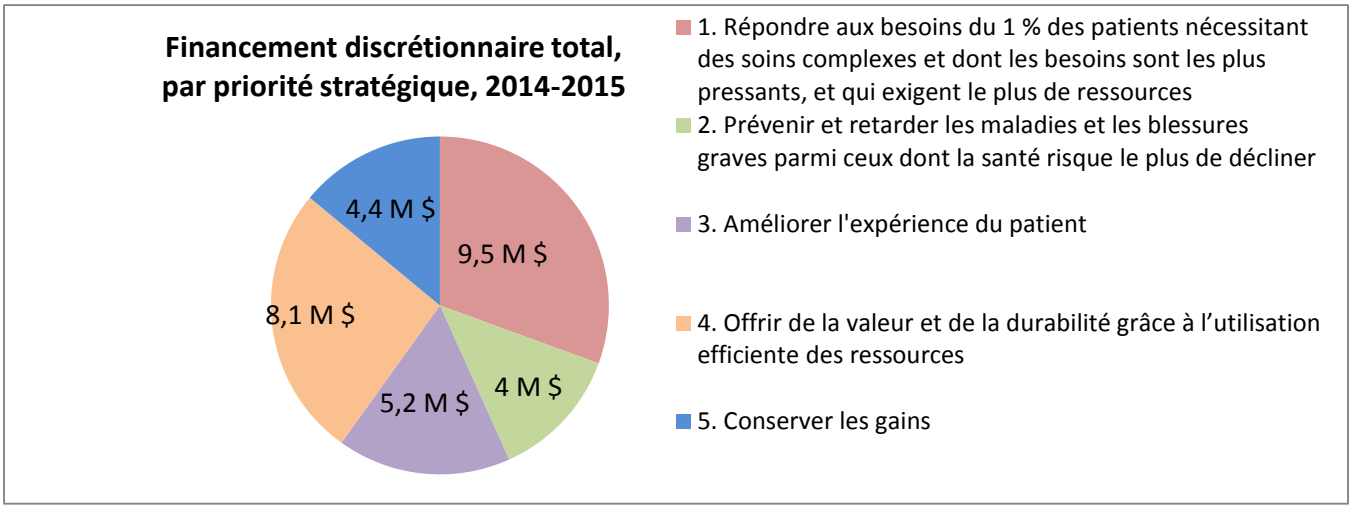

SUJET : Affectation au quatrième trimestre du financement discrétionnaire provenant de l'investissement communautaire pour 2014-2015

OBJECTIF DE CE POINT

Faire rapport au conseil d'administration sur le financement discrétionnaire provenant de l'investissement communautaire pour le quatrième trimestre de 2014-2015.

CONTEXTE

Le RLISS du Centre-Toronto a suivi l'approche en matière d'investissement approuvée par le conseil et les lignes directrices du ministère pour l'affectation du financement discrétionnaire provenant de l'investissement communautaire durant tout l'exercice 2014-2015.

En novembre 2014, le RLISS du Centre-Toronto a reçu 12,4 millions de dollars en financement communautaire du ministère pour l'exercice 2014-2015. Le financement a été attribué au troisième trimestre, conformément au rapport du troisième trimestre du Comité des finances et de la vérification.

Le plan d'attribution du financement discrétionnaire provenant de l'investissement communautaire pour 2015-2016 a également été déclaré dans les documents de la séance d'information du troisième trimestre du Comité des finances et de la vérification.

Le RLISS du Centre-Toronto a récupéré 3,5 millions de dollars des 12,4 millions de dollars des fonds excédentaires communautaires au quatrième trimestre. Cette somme a été redistribuée en entier aux FSS. La section sur la réaffectation des fonds excédentaires aux FSS aborde plus en détail la réaffectation des fonds excédentaires (Note d'information 6E).

SUJET : Affectation au quatrième trimestre du financement discrétionnaire provenant de l'investissement communautaire pour 2014-2015

OBJECTIF DE CE POINT

Présenter au conseil d'administration un rapport sur le financement discrétionnaire provenant de l'investissement communautaire pour le quatrième trimestre de 2014-2015.

CONTEXTE

Le RLISS du Centre-Toronto a suivi l'approche en matière d'investissement approuvée par le conseil et les lignes directrices du ministère pour l'affectation du financement discrétionnaire provenant de l'investissement communautaire durant tout l'exercice 2014-2015.

En novembre 2014, le RLISS du Centre-Toronto a reçu 12,4 millions de dollars en financement communautaire du ministère pour l'exercice 2014-2015. Le financement a été attribué au troisième trimestre, conformément au rapport du troisième trimestre du Comité des finances et de la vérification. Le plan d'attribution du financement discrétionnaire provenant de l'investissement communautaire pour 2015-2016 a également été déclaré dans les documents de la séance d'information du troisième trimestre du Comité des finances et de la vérification.

Le RLISS du Centre-Toronto a reçu une somme supplémentaire de 0,31 million de dollars pour appuyer l'initiative d'augmentation de la rémunération des PSSP. Ce financement a été attribué en entier aux FSS au quatrième trimestre.

Le RLISS du Centre-Toronto a récupéré 3,5 millions de dollars des 12,4 millions de dollars des fonds excédentaires communautaires au quatrième trimestre. Cette somme a été redistribuée en entier aux FSS. La section sur la réaffectation des fonds excédentaires aux FSS aborde plus en détail la réaffectation des fonds excédentaires.

SUJET : Affectation discrétionnaire pour 2014-2015 du fonds pour priorités urgentes

OBJECTIF DE CE POINT

Faire rapport au conseil d'administration sur les affectations du fonds pour priorités urgentes pour 2014-2015.

CONTEXTE

Le Conseil a approuvé le plan d'investissement de 2014-2015 concernant le financement discrétionnaire en avril 2014. Le RLISS du Centre-Toronto fait rapport chaque trimestre au Comité des finances et de la vérification sur l'affectation discrétionnaire du fonds pour priorités urgentes.

Les sommes du fonds pour priorités urgentes de 2014-2015 ont été attribuées en entier au troisième trimestre et l'attribution complète du financement a été déclarée dans le rapport du troisième trimestre du Comité des finances et de la vérification.

Au quatrième trimestre, le RLISS du Centre-Toronto a récupéré 950 000 $ en fonds pour priorités urgentes inutilisés, et le montant total des fonds récupérés a été redistribué aux autres fournisseurs de services de santé.

À la fin de l'exercice, le RLISS du Centre-Toronto a atteint l'équilibre budgétaire en ce qui concerne le budget du fonds pour priorités urgentes.

Domaine d'intérêt	Montant prévu 2014-2015	Montant de l'affectation 2014-2015
1. Planification du système	3,6 M$	3,5 M$
2. Financement des initiatives	5,0 M$	3,9 M$
3. Améliorations aux services du système	0,0 M$	0,7 M$
4. Financement des infrastructures	1,0 M$	2,1 M$
5. Financement pour répondre aux pressions	1,0 M$	0,4 M$
Total	**10,6 M$**	**10,6 M$**

SUJET : Réaffectation des fonds excédentaires aux fournisseurs de services de santé (FSS) du RLISS du Centre-Toronto

OBJECTIF DE CE POINT

Faire rapport au conseil d'administration sur la réaffectation des fonds excédentaires 2014-2015 du RLISS du Centre-Toronto aux fournisseurs de services de santé.

CONTEXTE

Le rapport sur la réaffectation des fonds excédentaires aux FSS (11,69 millions de dollars) pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2015 résume la catégorie de financement de la réaffectation des fonds excédentaires, un sous-ensemble du montant total du paiement de transfert des FSS.

La source de cette catégorie de financement provient des FSS communautaires qui déclarent des excédents de fonctionnement et d'investissements communautaires à la fin du trimestre. Le RLISS du Centre-Toronto réaffecte ces fonds excédentaires sous forme d'investissements ponctuels aux autres FSS ayant besoin de financement soit pour diminuer les risques pouvant toucher leurs programmes existants ou pour appuyer de nouveaux projets et initiatives qui soutiendront les efforts de planification du RLISS du Centre-Toronto visant la transformation du système.

Au quatrième trimestre, le RLISS du Centre-Toronto a récupéré une somme excédentaire supplémentaire de 6,9 millions de dollars (3,5 millions de dollars provenant des investissements communautaires), qui a été redistribuée aux FSS en fonction des principes d'attribution mentionnés précédemment.

Le graphique 2 représente la répartition par priorité stratégique.

Graphique 2 : Répartition des fonds excédentaires 2014-2015 par priorité stratégique

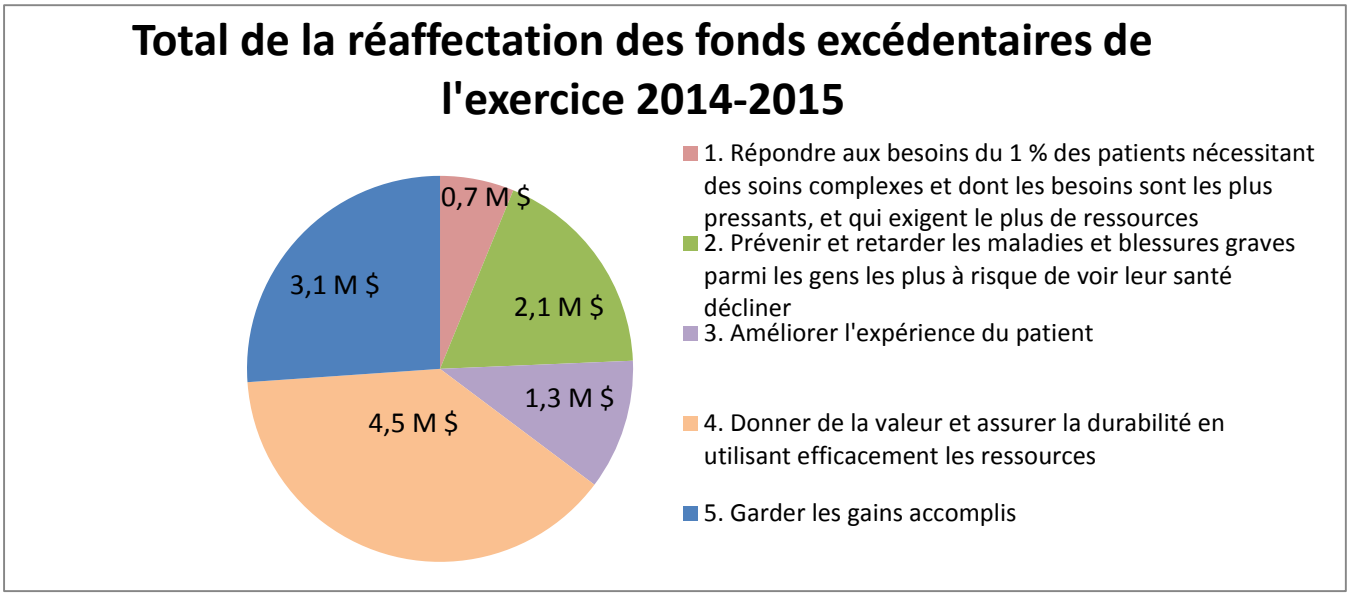

SUJET : Budget 2015-2016 du RLISS du Centre-Toronto

OBJECTIF DE CE POINT

Approbation du budget 2015-2016 du RLISS du Centre-Toronto.

CONTEXTE

Lors de la réunion de janvier 2015 du Comité des finances et de la vérification, celui-ci a accepté, à la suggestion de la direction, de reporter l'élaboration des hypothèses budgétaires à une date ultérieure à la réunion de février du Comité de gestion ministérielle. Ce report prévu a permis d'inclure les orientations du ministère dans les hypothèses budgétaires 2015-2016. Sur la base des renseignements les plus récents émanant du ministère, la direction présente maintenant un budget équilibré pour 2015-2016.

Le budget 2015-2016 du RLISS du Centre-Toronto est préparé en fonction de l'hypothèse voulant que la majeure partie du financement de base provenant du ministère demeure inchangée par rapport à 2014-2015, à l'exception de deux éléments :

- financement de base supplémentaire reçu du ministère pour favoriser l'élaboration et l'utilisation continue de l'outil de communication pour la gestion des situations d'urgence à compter de 2015-2016;
- diminution de 2 % du financement pour le programme du Centre régional de coordination de lutte contre le diabète en raison de gains d'efficiences.

Le ministère confirme habituellement les fonds de fonctionnement de base en juillet de chaque année. Le financement unique du ministère pour 2015-2016 a été pris en compte dans la proposition budgétaire.

Principes directeurs du budget 2015-2016

- Le budget de fonctionnement du RLISS du Centre-Toronto est équilibré en fin d'exercice.

- Le financement 2015-2016 découle du financement de base de 2014-2015 et du nouveau financement du ministère annoncé pour l'exercice 2015-2016. Si le total du nouveau financement du ministère représente plus de 10 % du financement de base, il sera déclaré au Comité des finances et de la vérification.

Hypothèses budgétaires pour le budget de fonctionnement – Financement total de 9 M$

74 % du budget de fonctionnement 2015-2016 du RLISS du Centre-Toronto est consacré aux salaires et aux avantages sociaux des employés.

Les autres hypothèses incluent les suivantes :

- ajout d'un ETP en raison de la gestion du nouvel outil de communication pour la gestion des situations d'urgence;
- augmentation moyenne des salaires de 2,0 %;
- les coûts des avantages sociaux demeurent à environ 21 % des salaires pour 2015-2016;
- le budget destiné au perfectionnement des employés demeure constant;
- on prévoit que les dépenses liées au loyer augmenteront de 2 %, mais le budget général d'occupation diminuera en raison de la diminution du budget pour améliorations locatives;
- le budget des coûts indirects diminue de 2 % en ce qui a trait aux dépenses en fournitures et autres dépenses générales;
- augmentation de 118 000 $ des revenus en raison des éléments suivants :
    - augmentation du financement destiné à la communication pour la gestion des situations d'urgence (500 000 $);
    - diminution du financement du ministère pour les Jeux panaméricains (207 000 $);
    - diminution du financement pour la cybersanté (70 000 $);
    - diminution du financement du SARA en raison de la fin du programme en septembre 2015;
- on estime les revenus en paiements de transferts à 4,76 milliards de dollars sur la base du financement réel de 2014-2015;
- le budget ne tient compte d'aucun coût lié aux dépenses en immobilisations et amortissement;
- si un excédent est dégagé, il servira à appuyer les améliorations aux infrastructures du RLISS du Centre-Toronto (en phase avec le Plan stratégique).

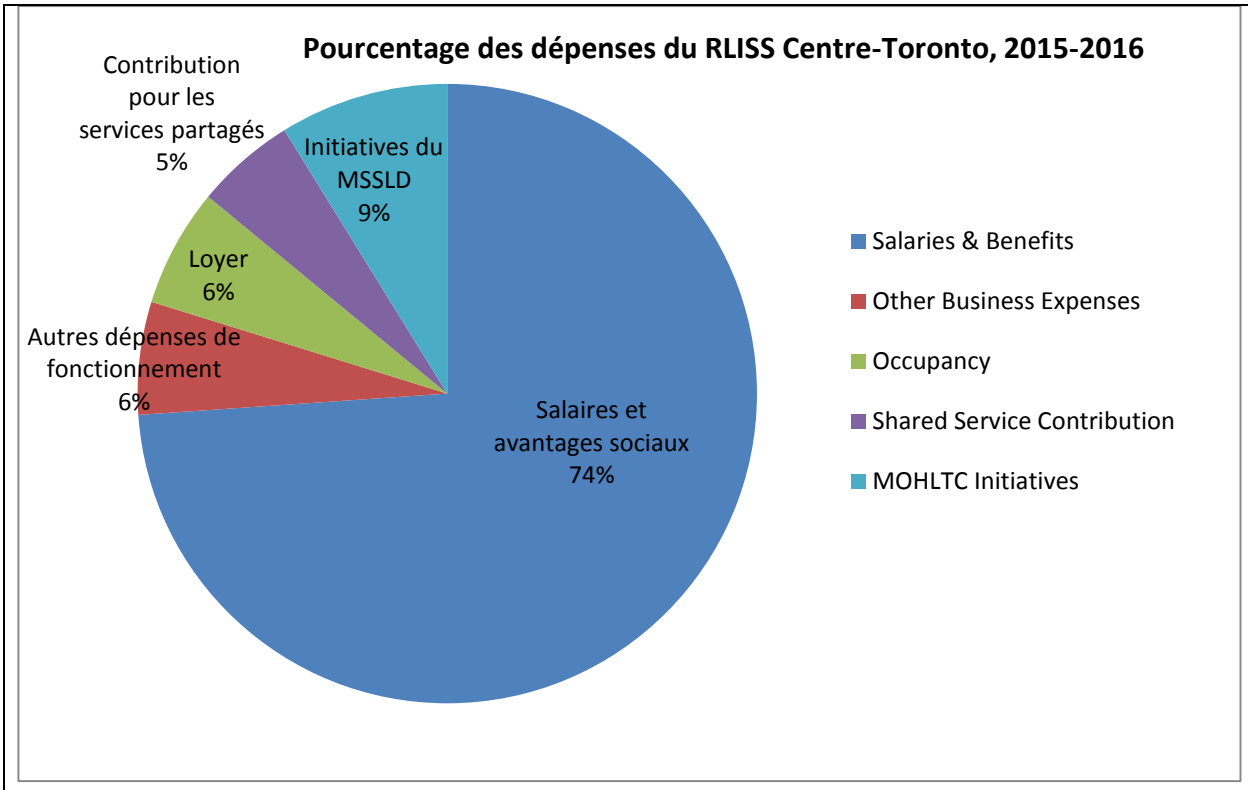

Budget 2015-2016 des services partagés du RLISS

Le BSPR et le Partenariat des RLISS (PRLISS) constituent le budget des services partagés des RLISS pour 2015-2016 et se chiffrent respectivement à 5,66 millions de dollars et 1,38 million de dollars. Le budget du BSPR demeure le même que pour l'exercice précédent.

Le budget du PRLISS a diminué de 107 000 $, principalement en raison de la fin de l'initiative de communication à l'échelle des RLISS en 2014-2015

Renseignements budgétaires pour le BSPR

- Le budget du BSPR est examiné de façon détaillée à l'échelle des directeurs généraux des RLISS.
- On présume que le volume d'utilisation du BSPR demeurera le même qu'en 2014-2015.
- Des 5,66 millions de dollars du budget du BSPR, 816 000 $ se rapportent au centre de coûts des services juridiques.

Surveillance du budget

Le RLISS du Centre-Toronto surveille le budget des activités de façon mensuelle en comparant les dépenses réelles avec le budget depuis le début de l'exercice. Les dépenses et le flux de trésorerie sont gérés de façon mensuelle. Le RLISS du Centre-Toronto fait rapport sur les finances au Comité des finances et de la vérification de façon trimestrielle.

Recommandation d'approbation

Le Comité des finances et de la vérification a examiné de façon détaillée l'ébauche du budget le 22 avril 2015. Le Comité recommande que le conseil d'administration approuve le budget de 2015-2016.

MOTION

Que le conseil d'administration approuve le budget du RLISS du Centre-Toronto pour 2015-2016.

SUJET : Approche en matière d'investissement proposée pour 2015-2016 par le RLISS du Centre-Toronto

OBJECTIF DE CE POINT

Obtenir l'approbation du conseil d'administration pour l'approche en matière d'investissement proposée pour 2015-2016.

CONTEXTE

Le RLISS du Centre-Toronto élabore un Plan stratégique renouvelé pour l'organisme. On présentera au conseil d'administration un Plan stratégique renouvelé pour approbation lors de sa réunion d'avril.

Le plan stratégique inclura les trois objectifs stratégiques fondamentaux et quatre priorités stratégiques ou lignes d'opération qui décrivent plus en détail la façon dont le RLISS du Centre-Toronto atteindra ses objectifs. Les trois objectifs stratégiques sont une meilleure santé pour tous, des soins exemplaires et la pérennité du système. En décrivant la façon dont le RLISS atteindra ses objectifs, quatre objectifs ont été établis :

1. conception des soins de santé pour l'avenir;
2. adoption d'une approche axée sur la santé de la population;
3. transformation des soins communautaires;
4. excellence dans les activités.

Approche en matière d'investissements

Le RLISS du Centre-Toronto dispose de trois sources de fonds discrétionnaires : fonds pour priorités urgentes (FPU), réaffectation des fonds excédentaires des FSS communautaires et fonds d'investissement communautaire.

Afin d'atteindre les objectifs mentionnés précédemment, le RLISS du Centre-Toronto prépare un plan de travail en matière d'investissement en consultation proactive avec les FSS afin d'améliorer les résultats des projets, de permettre aux fonds d'être versés plus tôt et d'augmenter les résultats des projets durant l'exercice financier.

Les sommes du FPU sont attribuées aux projets de priorité urgente au début de l'exercice dans un effort visant à conserver les gains réalisés et à améliorer les résultats des services grâce à une année complète de services pour des projets ayant été jugés de priorité urgente. À mesure que les fonds deviendront disponibles, le RLISS du Centre-Toronto suivra les principes énumérés ci-dessous pour l'affectation de ces fonds.

<u>Principes directeurs en matière d'investissements pour 2015-2016</u>

- Les fonds pour priorités urgentes sont des fonds ponctuels visant à soutenir l'innovation faisant progresser les priorités du système de santé, les initiatives qui favorisent la stabilisation des programmes actuels et font diminuer le nombre de clients à risque, tout en continuant d'appuyer la communauté.
- Les projets à rendement élevé soutenus par un financement ponctuel seront financés par le RLISS du Centre-Toronto jusqu'à ce que les fonds deviennent disponibles.
- Les projets pilotes font l'objet d'une évaluation régulière et, lorsqu'ils sont jugés efficaces, réussis et viables, sont déplacés dans les activités de base à mesure que les fonds deviennent disponibles. Lorsque cela est possible, ils sont déplacés dans la catégorie des investissements communautaires.
- La nécessité de maintenir une capacité de financement pour la fin d'exercice afin de répondre aux pressions imprévues. Une proportion du FPU est gardée en réserve comme mesure d'urgence pour faire face aux pressions exercées sur le système au quatrième trimestre.
- Le financement provenant des excédents communautaires demeurera dans le secteur communautaire et ne sera pas attribué aux hôpitaux.
- Réduire au minimum la pression exercée sur le FPU pour les projets aux engagements s'étendant sur plusieurs années en tirant profit d'autres sources de financement grâce aux transferts vers de nouvelles sources de financement à mesure qu'elles deviennent disponibles.
- Le RLISS du Centre-Toronto attribuera des fonds engagés antérieurement pour les projets ponctuels au moyen du FPU jusqu'à ce que d'autres sources de financement deviennent disponibles.
- Le RLISS du Centre-Toronto aura la possibilité de s'engager dans des initiatives ponctuelles s'étendant sur plusieurs années.
- Toutes les initiatives financées sont assujetties à une surveillance et une évaluation du rendement.

Le processus est en phase avec le cadre décisionnel du RLISS du Centre-Toronto

Aperçu du processus

L'équipe de direction du RLISS du Centre-Toronto élabore un plan et fait participer les fournisseurs aux réunions de table ronde du secteur et, au moyen de ce processus, établit les priorités des demandes. Le processus d'investissement utilisé par le RLISS du Centre-Toronto est entamé au moyen d'un appel de propositions lancé par le RLISS et les demandes de pré-proposition sur l'amélioration du système de santé (HSIP) de nos FSS. Le processus d'évaluation des projets est le suivant :

1. Les propositions de projet sont reçues des FSS et doivent être examinées par un comité d'évaluation formé d'employés du RLISS du Centre-Toronto.
2. Les propositions sont examinées pour en vérifier l'exhaustivité, l'urgence et l'harmonisation avec les priorités stratégiques.
3. Les projets retenus sont recommandés à l'équipe de la haute direction pour approbation.
4. La charte du projet fait l'objet de négociations entre le RLISS et les FSS afin d'y inclure les livrables et le budget du projet.
5. La lettre de financement est rédigée, signée et envoyée aux FSS pour signature avant de procéder au paiement.
6. Le projet fait l'objet d'une surveillance trimestrielle en lien avec les finances et le rendement.

Cadre d'investissement

Le cadre du RLISS du Centre-Toronto pour 2015-2016 visant à répondre aux priorités stratégiques se définit comme suit :

- **Planification du système** – restructuration du système pour des soins, une intégration et des soins primaires efficients;
- **Financement des initiatives** – nouveaux projets pilotes adoptant une approche axée sur la santé de la population;

- **Améliorations aux services du système** – pour traiter des disparités dans les niveaux de services existants, améliorer la prestation des services et maintenir les programmes existants;
- **Financement des infrastructures** – pour soutenir la technologie de l'information, le partage de renseignements et les progrès technologiques afin de renforcer la capacité et les outils;
- **Financement pour répondre aux pressions** – pour répondre aux pressions financières imprévisibles exercées sur les FSS.

Approche proposée

Le RLISS du Centre-Toronto reçoit des fonds des trois sources suivantes :

- Le FPU est estimé à 10 millions de dollars pour démarrer l'exercice.
- Les fonds excédentaires réaffectés sont évalués à 3 millions de dollars tout au long de l'exercice en fonction de la moyenne des fonds de l'exercice précédent récupérés auprès des FSS communautaires.
- L'investissement communautaire sera déterminé par le ministère au cours du deuxième trimestre de l'exercice.

Le tableau 1 ci-dessous décrit la façon dont le RLISS du Centre-Toronto entend attribuer le FPU et les fonds excédentaires pour 2015-2016.

Tableau 1 : Domaine d'intérêt - Affectation prévue

Domaine d'intérêt	FPU	Réaffectation des montants excédentaires	Investissement communautaire
Planification du système	3,0 M	1,0 M	
Financement des initiatives	3,9 M		
Améliorations aux services du système			
Financement des infrastructures	2,2 M		
Financement pour répondre aux pressions	0,9 M	2,0 M	
Total	**10,0 M**	**3,0 M**	**Non disponible**

Le RLISS du Centre-Toronto fera rapport de façon trimestrielle au Comité des finances et de la vérification sur l'affectation de ces fonds tout au long de 2015-2016.

Lorsque les fonds d'investissement communautaire deviendront disponibles, le RLISS du Centre-Toronto évaluera les besoins du système en consultation avec les FSS afin de déterminer l'affectation et en fera rapport au Comité des finances et de la vérification.

Le Comité des finances et de la vérification recommande que le conseil d'administration approuve l'approche, le cadre et les principes d'investissement de 2015-2016 du RLISS du Centre-Toronto.

MOTION

Que le conseil d'administration approuve l'approche, le cadre et les principes d'investissement de 2015-2016 liés à l'affectation du financement discrétionnaire du RLISS du Centre-Toronto.

SUJET : Politique de délégation de pouvoirs du RLISS du Centre-Toronto

OBJECTIF DE CE POINT

Approuver la politique de délégation de pouvoirs (révisée) du RLISS du Centre-Toronto.

CONTEXTE

Le RLISS du Centre-Toronto a deux politiques qui traitent de la délégation de pouvoirs. Les politiques traitent de la délégation des pouvoirs financiers et de la délégation des pouvoirs concernant les ententes de responsabilisation et les rapports courants au ministère de la Santé et des Soins de longue durée.

Ces politiques ont été élaborées il y a quelques années afin de gérer efficacement les décisions qui pourraient être appropriées, plus efficaces et en harmonie avec la bonne gouvernance, afin que le conseil d'administration puisse déléguer ses pouvoirs d'approbation à la direction générale du RLISS du Centre-Toronto. La direction générale rend compte de ces questions au conseil d'administration, par l'entremise du Comité des finances et de la vérification.

À la suite de discussions avec le Comité des finances et de la vérification, la politique a été révisée afin d'établir un cadre cohérent permettant au conseil d'administration et à la direction de respecter leurs responsabilités et obligations respectives en matière de délégation financière et non financière. Cette politique continuera à imposer des processus opérationnels au sein du RLISS du Centre-Toronto.

Le Comité des finances et de la vérification a terminé un examen approfondi de la politique révisée et recommande au conseil d'administration de l'approuver.

MOTION

Que le conseil d'administration approuve la politique de délégation de pouvoirs du RLISS du Centre-Toronto.

SUJET : Rapport sur la gestion des risques et enjeux stratégiques actuels du RLISS du Centre-Toronto

OBJECTIF DE CE POINT

Présenter au conseil d'administration le rapport sur les risques et enjeux stratégiques actuels du RLISS du Centre-Toronto.

CONTEXTE

Le rapport sur les risques ci-joint a été élaboré par la haute direction afin de déterminer les risques potentiels et les enjeux stratégiques actuels. Chaque risque et enjeu stratégique a été classé en fonction de sa probabilité et de ses répercussions sur le RLISS du Centre-Toronto. Les risques et les enjeux stratégiques déclarés dans le document ci-joint reflètent les risques et les enjeux stratégiques prioritaires.

En outre, la confiance de la haute direction dans le plan d'atténuation de chaque risque et enjeu stratégique est présentée.

DÉFINITION

Risque : Événement ou circonstance incertains qui, s'ils surviennent, ont un effet négatif sur les objectifs ou les activités stratégiques du RLISS du Centre-Toronto.

Enjeu stratégique : Une situation actuelle susceptible d'avoir une incidence sur le succès d'une orientation stratégique du RLISS du Centre-Toronto ou sur la réalisation de la Convention de performance MSSLD-RLISS (CPMR).

RISQUES PRIORITAIRES ACTUELS

1. Le financement 2015-2016 de la RFSS pour le Centre d'accès aux soins communautaires du Centre-Toronto pourrait être réduit de façon notable.
2. La pénurie de lits dans les foyers de soins de longue durée pourrait entraîner une augmentation importante en ANS sur le territoire du RLISS du Centre-Toronto.
3. Capacité en matière de services de santé mentale et de toxicomanie dans la région du RLISS du Centre-Toronto.
4. Viabilité des mécanismes de rapport de l'IPRO et impact sur les capacités de gestion du rendement.
5. Fin du bail pour le local occupé par le programme Women's Own (UHN) Withdrawal Management.
6. Manque à gagner courant au CASC – Programme scolaire.
7. Les mécanismes de financement ne sont pas suffisamment sensibles pour s'adapter à la croissance rapide dans les services des urgences des hôpitaux au centre-ville de Toronto.
8. Possibilité de changements dans les services en lien avec la diminution des sources de revenus pour les FSS, y compris plusieurs années sans augmentations en fonction de l'inflation.
9. Réaménagement des foyers de soins de longue durée sur le territoire du RLISS du Centre-Toronto.
10. Manque à gagner du financement des actes médicaux fondés sur la qualité ayant des répercussions sur la capacité de réadaptation à la suite d'une arthroplastie totale.
11. Pénurie de lits d'hospitalisation en santé mentale pour les enfants et les jeunes.
12. Les problèmes liés au financement dans le contexte économique actuel ont des répercussions sur les FSS et les organismes qui collectent des fonds en appui aux programmes des FSS.

ENJEUX STRATÉGIQUES PRIORITAIRES ACTUELS

1. Diminution possible des services dans les centres universitaires des sciences de la santé en lien avec les récents changements au MAS concernant les niveaux de soins.
2. On ne peut exploiter la pleine valeur des données de l'ECBO et RAI-CHA, étant donné que les données des RLISS ne sont pas intégrées ni visibles.
3. Réglementation sur la protection des renseignements personnels pour les planificateurs de système.

MOTION

Aucune.

SUJET : Liste des contrats au quatrième trimestre de 2014-2015

OBJECTIF DE CE POINT

Présenter au conseil d'administration la liste des contrats conclus entre avril 2014 et mars 2015 ainsi que la liste des contrats d'approvisionnement pour 2015-2016.

Liste des contrats

Le Comité des finances et de la vérification reçoit chaque trimestre un compte rendu des contrats du RLISS du Centre-Toronto.

Au quatrième trimestre, les contrats conclus au troisième trimestre pour l'extranet SharePoint, le responsable des services des urgences, le responsable des soins intensifs et le recrutement de ressources humaines ont été exécutés.

Cinq nouveaux contrats d'approvisionnement ont débuté au quatrième trimestre et se termineront au même trimestre. Il s'agit du recrutement d'un directeur général, de l'affectation du financement, d'outils de surveillance de projets et de rapports, du prolongement des services de courtage d'assurance, de la cartographie et de la conception du système et des améliorations au module de lettre de financement

MOTION

Aucune.

Point 12 – Comité de la gouvernance et des candidatures

SUJET : Comité de la gouvernance et des candidatures

OBJECTIF DE CE POINT

Présenter au conseil d'administration le rapport de la réunion du 14 avril 2015 du Comité de la gouvernance et des candidatures.

Le Comité de la gouvernance et des candidatures s'est réuni le 14 avril 2015. Le rapport qui suit décrit les sujets qui ont été abordés lors de cette réunion.

Biographies des membres du conseil d'administration

Le RLISS du Centre-Toronto a mis en œuvre un nouveau site Web vers la fin de l'année dernière et la transition prévoyait un examen de la section du site Web portant sur la gouvernance. L'examen comprenait l'analyse de la façon dont les documents de gouvernance sont organisés, etc. Dans le cadre de ce travail, le Comité de la gouvernance et des candidatures a décidé de rafraîchir les biographies des membres du

conseil d'administration afin d'en assurer la cohérence sur les plans du style et du contenu. La direction a retenu les services d'un rédacteur externe afin de réviser les renseignements, le ton et la longueur des biographies des membres du conseil d'administration. De l'avis du rédacteur, les biographies des membres du conseil d'administration, dans leur forme actuelle, n'exigent pas de modifications importantes. Des modifications mineures ont été suggérées.

Le Comité de la gouvernance et des candidatures a convenu que chaque biographie serait remise au membre concerné du conseil d'administration afin d'être révisée. Les membres du conseil d'administration seront invités à faire ce qui suit :

- apporter des mises à jour ou des corrections;
- ajouter des renseignements sur les langues parlées;
- ajouter des renseignements liés à leur expérience dans le domaine des soins de santé ou dans le secteur communautaire.

Liste de vérification de la gouvernance

Le mandat du Comité de la gouvernance et des candidatures comprend la supervision de la conformité du RLISS du Centre-Toronto aux politiques, aux directives et aux processus approuvés en matière de gouvernance. Une liste de vérification énumérant ces éléments est régulièrement examinée par la direction et fait l'objet d'un rapport annuel au comité.

Le conseil d'administration a approuvé et signé un nouveau protocole d'entente en septembre 2012. Ce protocole d'entente continue d'être en vigueur et a été signé par le nouveau ministre de la Santé à l'été 2014. La liste de vérification comprend des mentions relatives aux obligations énoncées dans le nouveau protocole d'entente et fait le point sur l'évolution de l'élaboration des exigences relatives à la politique en vigueur.

Il s'agit des mentions ci-dessous.

- De nouveaux protocoles de communication entre le RLISS et le ministère. Le travail est en cours afin que tous les RLISS élaborent des politiques et des processus afin de gérer efficacement ces nouvelles exigences.
- Règles relatives aux conflits d'intérêts - le protocole d'entente comprend une modification de la définition de « postes désignés supérieurs » aux fins des règles relatives aux conflits d'intérêts. Cette modification exigera que les règles relatives aux conflits d'intérêts soient mises à jour et soumises à nouveau à l'approbation du conseil.

Une nouveauté en 2014, les RLISS ont été désignés en 2014 comme des organismes qui devront se conformer à la *Loi de 2006 sur les Archives publiques et la conservation des documents*. Cela exigera que tous les RLISS adoptent des mécanismes de gestion et d'archivage des documents. Un comité mis sur pied
à l'échelle des RLISS travaille à l'élaboration des processus et des outils que tous les RLISS devront mettre en œuvre. Les modalités relatives aux dossiers particuliers des RLISS sont présentement à l'étude et en attente d'une approbation par les Archives publiques de l'Ontario. Une fois approuvé, le programme de conservation des dossiers sera mis en œuvre par tous les RLISS.

L'équipe de la haute direction du RLISS et les membres du personnel de leurs secteurs respectifs évaluent chaque année le protocole d'entente afin de veiller à ce que les obligations du protocole d'entente soient intégrées aux politiques et procédures du RLISS du Centre-Toronto. Par conséquent, le RLISS du Centre-Toronto sera en pleine conformité avec les obligations des RLISS énoncées dans le protocole d'entente, ce qui est assuré, dans une perspective de gouvernance, à l'aide de la liste de vérification de la gouvernance.

Le comité a examiné la liste de vérification et a noté que la Convention de performance MSSLD-RLISS (CPMR) devrait être ajoutée à la liste de vérification. Aucune autre modification n'a été présentée. La liste de vérification a été mise à jour et est jointe à titre d'information.

Programme d'orientation pour les membres du conseil

Le RLISS du Centre-Toronto a créé un programme d'orientation pour les membres du conseil d'administration. Ce programme comporte trois volets.

1. Rencontres individuelles entre la présidente du conseil d'administration et la directrice générale.
2. Présentation et discussions entre la directrice générale et l'équipe de la haute direction et tournée de salutation du personnel.
    a. Fonctionnement du RLISS :
        i. la présentation donne un aperçu détaillé du RLISS du Centre-Toronto – notamment de son mandat, du plan stratégique, des priorités et des principales initiatives, du budget, des enjeux importants, de la façon dont nous sommes structurés et des modalités de reddition de comptes.
    b. Population, profil et fournisseurs du RLISS du Centre-Toronto
        i. Accent sur les maillons santé
        ii. Aperçu du RLISS (présentation de diapositives)
        iii. Diversité
    c. Stratégie du RLISS du Centre-Toronto
        i. Plan stratégique
        ii. Transformation communautaire
        iii. Comité stratégique consultatif
    d. Rôle du RLISS (provincial)
        i. RLISS 101
        ii. Examen de la *Loi de 2006 sur l'intégration du système de santé local* et d'autres lois clés, p. ex., la *Loi de 2010 sur l'excellence des soins pour tous*
3. Les membres reçoivent les principaux documents dont ils doivent prendre connaissance avant la réunion du conseil d'administration : RLISS 101, PSSI du RLISS, présentation de diapositives sur la transformation communautaire, rapport trimestriel de la directrice générale, plan d'action du ministère, feuilles de renseignements du RLISS du Centre-Toronto, aperçu du RLISS du Centre-Toronto.
4. La formation des membres du conseil d'administration est intégrée au plan de travail du conseil. Cette formation continue comprend :
    - des séances lors des réunions publiques du conseil d'administration;
    - des visites du système de santé et des collectivités de Toronto (programme d'expérience communautaire)
    - ainsi que des réunions et des séances avec des intervenants et des patients.
5. Comités du conseil d'administration – l'orientation des membres des comités du conseil d'administration est effectuée par la personne qui occupe la présidence du comité avec le soutien des cadres supérieurs. Il s'agit d'une occasion pour les membres du conseil d'administration d'examiner leurs plans d'apprentissage individuels dans le contexte des possibilités de mentorat, de leurs connaissances particulières des activités du RLISS en ce qui concerne le rôle de la gouvernance et des programmes généraux de formation en matière de gouvernance offerts par des partenaires, dont l'Association des hôpitaux de l'Ontario.

    Remarque : L'orientation des membres des comités du conseil d'administration est organisée une fois que de nouveaux membres ont été nommés à un comité.

Le RLISS du Centre-Toronto a accueilli trois nouveaux membres du conseil d'administration à la fin de 2014. Étant donné que leur programme d'orientation s'est déroulé récemment, ces membres ont été invités

à fournir leurs commentaires ou suggestions sur le programme actuel. Dans l'ensemble, les membres ont exprimé une très grande satisfaction à l'égard du programme actuel.

Voici un aperçu de leurs suggestions :

- ajouter un peu plus de variété dans le format de présentation, par exemple, en ayant recours à des vidéos ou à des exercices interactifs;
- prévoir plus de discussions sur le rôle du RLISS, en particulier au sujet de la responsabilité des fournisseurs de services de santé en matière de financement;
- donner une structure plus formelle à la séance d'information avec l'équipe de gestion afin de faciliter une discussion plus globale des sujets et des enjeux les plus importants du RLISS.

Le Comité a discuté du programme d'orientation et a demandé que la direction intègre les suggestions ci-dessus au programme. Il a été suggéré, à titre de séance de formation continue pour le conseil d'administration, qu'une présentation soit donnée dans le but d'analyser une entente de responsabilisation d'un hôpital afin d'en comprendre tous les éléments : dont le financement, les indicateurs de rendement et de suivi, etc. Ces renseignements feront ensuite partie du programme d'orientation du conseil. Le programme sera mis à jour et offert à tous les nouveaux membres du conseil d'administration.

Utilisation de la technologie pour les documents du conseil d'administration et des comités du conseil

Le RLISS du Centre-Toronto a mis en œuvre un système de gestion de documents (SharePoint) afin d'améliorer l'efficacité des processus administratifs au sein du RLISS. Comme nous cherchons constamment des moyens novateurs de réduire les coûts dans tous les domaines d'activités du RLISS, un domaine sur lequel nous pouvons nous pencher est celui de la livraison des documents aux membres du conseil et des comités du conseil.

L'objectif est de faire en sorte que le conseil d'administration puisse fonctionner en utilisant beaucoup moins de papier, tout en améliorant l'accès à l'information par les membres et leur efficacité, et réduire les coûts de fonctionnement. Nous proposons de mettre en œuvre ce changement par étapes. La proposition consiste à se tourner vers la livraison des documents des réunions du conseil d'administration qui doivent être étudiés par les membres en faisant appel à un site extranet de SharePoint.

Le Bureau des services partagés des RLISS (BSPR) est en voie d'établir ce site extranet « d'équipe » utilisant la plate-forme SharePoint. Le BSPR a demandé au RLISS du Centre-Toronto de participer à un projet pilote de deux RLISS afin de mettre ce site sur pied. Dans le cadre de ce projet pilote, d'autres fonctionnalités seront intégrées à l'espace collaboratif, qui fournira également aux membres du conseil d'administration le calendrier des réunions, donnera la possibilité de soumettre et d'approuver les dépenses du conseil, et assurera la livraison d'autres documents d'information qui sont présentement envoyés par courriel.

Le site donnera également aux membres du conseil d'administration un accès facile aux documents qu'ils utilisent de façon continue et qui sont présentement distribués en format papier, p. ex., les documents d'orientation et les politiques. Le portail permettra aussi aux membres d'accéder rapidement aux documents des réunions précédentes.

Lors de la première phase (de mai/juin à septembre 2015), les membres du conseil d'administration peuvent s'attendre à recevoir leurs documents par voie électronique et, si nécessaire, en format de papier.

Lors de la deuxième phase, à partir d'octobre 2015, chaque membre du conseil d'administration recevra un appareil électronique, si nécessaire, comme un iPad ou un appareil semblable, lui permettant de recevoir et de consulter par voie électronique tous les documents des réunions du conseil d'administration. Les

membres du conseil qui ont leurs propres appareils pourront accéder aux documents par le biais de l'extranet à l'aide de leur mot de passe.

Chaque membre devra apporter l'appareil à chaque réunion. Même s'il y aura un coût initial de mise en place, cette phase permettra de réduire sensiblement les coûts administratifs liés aux cahiers à anneaux et au papier, ainsi qu'au temps du personnel. Les ressources du personnel administratif seront redirigées vers d'autres secteurs de l'organisation.

Lors de la réunion, le Comité de la gouvernance et des candidatures discutera de l'idée d'utiliser un espace collaboratif extranet SharePoint, de l'ensemble du plan ainsi que d'autres idées sur la façon dont nous pouvons utiliser la technologie afin d'améliorer l'efficacité et les coûts, tout en veillant à ce que les membres du conseil d'administration disposent des outils et de l'information nécessaires pour remplir leur rôle en toute confiance et facilement.

Tanya English, gestionnaire de projet du BSPR, s'est jointe à la réunion afin de discuter de l'approche du projet pilote et de fournir aux membres du comité plus de renseignements techniques et de renseignements sur les fonctionnalités.

La discussion du Comité portait sur la technologie, les fonctionnalités, l'identité visuelle, le processus d'élimination du papier, les avantages et les inconvénients, l'adoption et le calendrier détaillé de la mise en œuvre. On a également discuté d'autres technologies susceptibles de favoriser une meilleure adoption, comme l'application Board Books, qui est reconnue comme la meilleure application dans ce domaine, et que certains membres utilisent pour d'autres conseils. Des préoccupations ont été exprimées au sujet de la facilité d'utilisation et d'adoption pour les membres du conseil d'administration qui n'utilisent pas leur ordinateur pour la lecture des documents.

La discussion a débouché sur les décisions énumérées ci-dessous.

1. Création d'un site permettant au comité d'en examiner le fonctionnement et d'exprimer leurs commentaires.
2. Pratiques exemplaires liées aux processus afin de mettre en place des mécanismes permettant d'utiliser un cahier à anneaux sans papier, prévoyant notamment les fonctionnalités suivantes :
    a. la façon dont les membres prendront des notes sans papier – quels sont les outils et les appareils qui peuvent être utilisés;
    b. la façon de créer des dossiers de façon à ce que l'ordre du jour comporte des liens vers les documents afin de faciliter la tâche au lecteur;
    c. la façon de présenter les documents afin d'en optimiser la lecture; présentation d'une foire aux questions (FAQ) sur l'élimination du papier;
    d. les exigences de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*.
3. Utilisation d'un ordinateur ou d'une tablette :
    a. de quelle façon gèrerons-nous les mises à jour et les problèmes; les problèmes de batteries; le service de dépannage lors des réunions et les appareils en panne (en gardant un ou deux appareils en disponibilité pour ces situations);
    b. une analyse des coûts et avantages de l'utilisation d'ordinateurs ou de tablettes;
    c. un service de soutien ou de dépannage.
4. Application Board Books – le comité a demandé une analyse des coûts concernant l'utilisation de l'application Board Books par l'ensemble des conseils d'administration des RLISS.

Le Comité de la gouvernance et des candidatures a accepté de procéder en ce sens.

Point 13 – Rapport de la présidente

La présidente présentera un rapport verbal lors de la réunion.
Point 13 – Prochaine réunion du conseil
La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le 24 juin 2015, de 16 h à 19 h.
Point 14 – Séance à huit clos
La réunion du conseil d'administration du Réseau local d'intégration des services de santé du Centre-Toronto passe à une séance à huis clos, conformément au paragraphe 9(5) de la *Loi de 2006 sur l'intégration du système de santé local*, pour : – examiner des questions financières et d'autres questions d'intérêt personnel ou public ainsi que des questions concernant le personnel.
Levée de la séance
La réunion du conseil d'administration doit se terminer lorsque toutes les affaires ont été traitées.